

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Herausgeber:** Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique  
**Band:** - (2002)  
**Heft:** 53

**Artikel:** Naissance de la "Croix rouge de la science"  
**Autor:** Frei, Pierre-Yves  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-553940>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

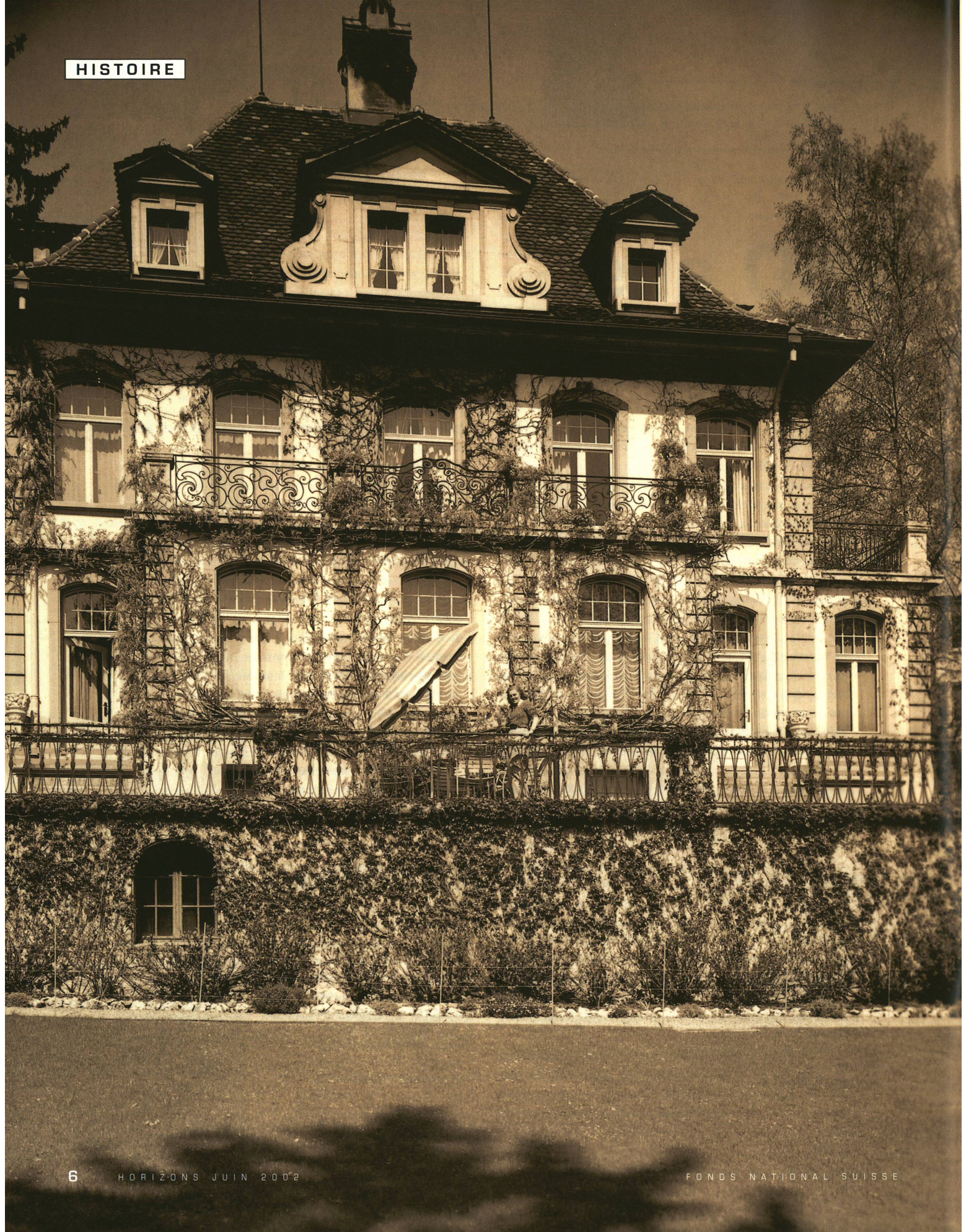
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Naissance de la «Croix-Rouge de la science»

PAR PIERRE-YVES FREI  
PHOTOS FNS ET MYRIAM RAMEL

Deux historiens genevois racontent la création du Fonds national suisse de la recherche scientifique dans un ouvrage à paraître cet été. Né dans l'après-guerre, le FNS, comme on l'appelle aujourd'hui, a véritablement lancé la politique de la recherche de la Confédération.

**C'**est un 1<sup>er</sup> août presque comme les autres. Peut-être est-il un peu plus festif que d'autres dans le passé. Après tout, nous sommes en 1952, et l'on se réjouit encore de la fin de la guerre. C'est une ère de prospérité qui commence. De prospérité et de changements, à l'image de la création, en ce jour de fête nationale, d'une nouvelle institution, le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Voilà un nom peut-être un peu long, mais en somme, il reflète bien le temps qu'il a fallu pour créer cette institution. Et qui sait si dans d'autres circonstances, cette dernière n'aurait pas vu le jour plus tard encore. «Le FNS n'est pas entièrement né d'une vision scientifique, mais également d'un besoin économique. La crise qui frappe l'Europe dans les années trente confronte les autorités suisses à la douloureuse question du chômage. Il s'agit de trouver, et le plus vite possible, un train de mesures capables de créer des em-

ploi», explique Antoine Fleury, professeur d'histoire à l'Université de Genève. En 1999, il a souhaité entreprendre une recherche sur la création du FNS. Une initiative qui tombait au mieux puisque le FNS, préparant son jubilé, souhaitait mieux connaître l'histoire de sa création. Elle donnera d'ailleurs lieu à la publication d'un livre qui devrait paraître cet été\*.

## Eviter la déstabilisation du pays

«Dès 1934, la Suisse met en œuvre une politique dite de création de possibilité de travail, qui s'adresse notamment aux professions libérales, commerciales et techniques, mais également aux intellectuels et aux artistes», précise Frédéric Joye, 27 ans, licencié en histoire de l'Université de Genève, qui a collaboré avec Antoine Fleury à la recherche et à la rédaction de cette somme sur le FNRS. «On est vraiment alors dans une logique de défense économique de la nation.»

Et qui dit défense économique, dit également sauvetage politique. Un vent d'idéologies totalitaires souffle sur l'Europe. Laisser les intellectuels sans travail, n'est-ce pas prendre le risque de les voir adhérer à certaines de ces idées et participer à la déstabilisation du pays? Il faut donc agir.

Seulement, rien n'est simple dans ce pays, où les pouvoirs et les compétences ont été si minutieusement distribués. Chaque décision exige du temps, surtout quand elle met en cause les relations, très sensibles, entre cantons et Confédération.

## Révolte des cantons

En 1941, Johann Laurenz Cagianut, délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail, approche Arthur Rohn, alors président de l'Ecole polytechnique de Zurich (EPF), la seule université fédérale existant alors. Arthur Rohn, Genevois de naissance, est un homme aussi décidé qu'efficace. Sous son influence,

*Photo page précédente:  
Dans cette villa, achetée en 1958,  
le FNS a établi son siège,  
au Wildhainweg 20, à Berne.*

l'EPFZ s'est considérablement développé, avec la création de nombreux instituts de recherche. D'un commun accord, les deux hommes décident de proposer la création d'un Fonds national en vue de développer par la recherche scientifique les occasions de travail et l'exportation, qui serait financé par la Confédération, les cantons et le secteur privé et qui impliquerait l'ensemble des hautes écoles du pays. Les deux promoteurs du projet comptent entre autres sur les pouvoirs spéciaux alloués au Conseil fédéral en ces temps de guerre pour permettre à leur projet de passer la rampe. «Mais les oppositions sont virulentes, soulignent les historiens. D'une part, les universités cantonales voient dans ce projet une sorte de putsch d'Arthur Rohn pour accroître la puissance de l'EPF et donc des compétences fédérales à leur détriment. D'autre part, les scientifiques rechignent à l'idée qu'un tel fonds puisse être conditionné au seul souci de l'efficacité et du rendement économique. La liberté académique n'est pas un vain mot, déjà à l'époque.»

Le projet capote en 1942. Utiliser les pouvoirs spéciaux dans un tel climat de défiance, c'était prendre trop de risques. Otto Zipfel, un autodidacte bâlois d'une rare intelligence et successeur de Cagianut, repense la question et la présente sous un jour différent dès 1944, en appelant à la création de la Commission pour l'encouragement des re-

cherches scientifiques (CERS). Nombreux sont encore ceux qui déplorent cette vision essentiellement «économiste» de la science, mais l'avantage du projet, c'est qu'il passe moins pour une tentative de l'EPF de faire main basse sur la science helvétique.

### Longues tractations

Et pourtant, Arthur Rohn, président de l'EPF, siège à la CERS. Tout comme un certain Alexander von Muralt. Issu d'une grande famille zurichoise, ce dernier a brillamment réussi des études de médecine non sans avoir auparavant acquis, avec le même brio, un doctorat de physique. Munich, Boston, Heidelberg, son talent lui ouvre les plus grandes portes. Pourtant, il revient en Suisse à la fin des années trente pour être nommé professeur de physiologie à Berne. Militaire engagé, il tient à rentrer au pays en ces temps troublés.

Sur un plan plus politique, il appartient aux partisans d'une initiative fédérale pour la recherche scientifique. Il veut remettre sur le métier l'idée d'un fonds national destiné à toutes les sciences, «dures et molles». Il a l'occasion de s'atteler à cette tâche dès l'après-guerre. «La grande force de von Muralt, souligne Frédéric Joye, c'est d'être un homme de réseau. Il a une formidable capacité à faire que les gens se rencontrent et discutent. Exactement ce qu'il faut, car les obstacles à ce second projet sont légion.»

Les universités cantonales restent très méfiantes. Comme ce nouveau fonds financerait des projets et non pas des institutions, elles craignent à nouveau que l'EPF n'importe la mise. Certaines d'entre elles exigent une clé de répartition des fonds a priori. Elles finiront par y renoncer. Les tractations dureront deux ans, de 1948 à 1950. On se décide finalement pour une fondation de droit privé. L'Etat surveille, mais l'argent est géré et distribué par et pour les scientifiques.

Il faudra deux ans supplémentaires pour passer toutes les étapes législatives. «S'il reste dans ce projet une volonté de créer un instrument contre la crise, il y a surtout une envie de se profiler sur le plan international, de rejoindre le concert des nations après le fracas de la Deuxième Guerre mondiale, ajoute Antoine Fleury. Certains imaginent même la Suisse comme une Croix-Rouge scientifique, qui accueillerait des étudiants des pays dévastés par la guerre, comme l'Allemagne par exemple, pour les aider à se former.»

### Un succès institutionnel

Les budgets sont de deux millions de francs la première année, trois millions la seconde, quatre millions la troisième. Et même si les débuts sont un peu chaotiques – il n'y a même pas encore de divisions au sein du Conseil national de la recherche – personne ne remet en cause le principe de ce Fonds. «Et la meilleure preuve de son efficacité, remarque Antoine Fleury, c'est qu'il s'est développé de façon extraordinaire en cinquante ans. C'est un réel succès institutionnel.» ■

*\* Les débuts de la politique de recherche en Suisse. Histoire de la création du Fonds national suisse de la recherche scientifique (1934-1952), Antoine Fleury et Frédéric Joye, à paraître en août 2002. Frs. 48.–  
Commande: Librairie Droz S.A., Genève, www.droz.org*



*Antoine Fleury, «chroniqueur»  
du Fonds national suisse.*